

RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2020 B 00184
Numéro SIREN : 830 145 173
Nom ou dénomination : GROUPE CAHORS Holding

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2021 sous le numéro de dépôt 2119

GROUPE CAHORS HOLDING

Société par Actions Simplifiée au capital de 81.214 €

Siège Social : ZI de Regourd - 46000 CAHORS

Siret 830 145 173 00027 - RCS CAHORS

Requête en vue de proroger le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

REQUÊTE à Monsieur le Président du Tribunal de commerce de CAHORS.

Agissant en qualité de Président de la société GROUPE CAHORS HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 81.214 €, dont le siège social est ZI de Regourd - 46000 CAHORS immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 145 173 RCS CAHORS,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société GROUPE CAHORS HOLDING a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2020,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour des raisons techniques et organisationnelles.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société GROUPE CAHORS HOLDING qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire d'un (1) mois (soit un total de 4 mois suite à la première demande du 29 juin 2021) pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à CAHORS

Le 29 septembre 2021

La société Cadogan Securities UK LTD
Président
Monsieur Grégoire Libert



ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de commerce de CAHORS,

Assisté de l'assiste PETERINI Frédéric Juchoux de qui l'on
Vu la requête qui précède,

Autorisons la société GROUPE CAHORS HOLDING à bénéficier d'un délai supplémentaire d'un (1) mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, laquelle devra être réunie au plus tard le 31 octobre 2021 (délai de 3 mois accordé suite à la demande de juin 2021 + 1 mois par la présente demande).

Liquidons les dépens à 33,19 €.

Fait à CAHORS

Le 01/01/2021

*Le Greffier F.F.
Catherine PETERINI*



*Président
Lesquelles PETIT*

